

# {OO} CULTURE geek

vers l'infini et au-delà !

Du 08 décembre au 28 février

Expo manga, jeux et consoles vidéo Switch, casque de réalité virtuelle PS 5, atelier d'incrustation vidéo - effets spéciaux, rencontres, ... une série de rendez-vous spécialement dédiés à la culture GEEK et aux adolescents !

En partenariat avec le département de l'Aveyron et sa médiathèque dans le cadre de l'appel à projets Bibliothèque et Numérique, avec le soutien de la DRAC Occitanie et la complicité des bénévoles de l'association Au plaisir de lire.

MÉDIATHÈQUE EN LIGNE  
mediatheque-cassagnes-begonhes.c3rb.org

**{OO} PAR LE POUVOIR DU MANGA !**  
exposition

La dessinatrice Elsa Brants nous entraîne à la découverte du Manga, pilier de la littérature japonaise, le tout agrémenté d'anecdotes et de nombreux conseils de lecture. Immersifs et ludiques, un jeu et une enquête vous attendent en fin d'exposition.

du 08.12 au 28.02 à la médiathèque

**{OO} LE MANGA, TOUTE UNE HISTOIRE !**  
conférence

"La France est le second consommateur de mangas au monde ! Alors qu'au Japon, le manga possède une longue histoire..."  
Clara Berkovits, jeune conférencière et traductrice de manga basée en Aveyron vient nous parler de l'histoire du manga au Japon et en France.

Entrée libre  
vendredi 08.12 à 20h30 au pôle multi-services

**{OO} EFFETS SPECIAUX !**  
atelier découverte

Tu as toujours rêvé de voler dans les airs, d'avoir des supers pouvoirs ? Toi aussi, deviens le héros de l'histoire grâce à l'incrustation vidéo sur fond vert !  
1h30 d'atelier pour apprendre en jouant, comprendre et tester les principes de base des effets spéciaux.

Entrée libre sur inscription (1 atelier au choix)  
Tout public à partir de 10 ans  
mercredi 20.12 10h30/12h ou 14h30/16h au pôle multi-services

**{OO} JEUX VIDEOES !**  
console en libre accès

Le grand retour de la SWITCH, console + jeux en libre accès ! Just Dance 2018, Kirby et le monde oublié, Mario Kart, Snipperclips Plus, Super Mario Odyssey, Super Mario Party, Super Smash Bros Ultimate, The Legend of Zelda : Breath of the Wild, et pleins d'autres jeux à découvrir.

Entrée libre sur inscription (créneaux d'1 heure, 4 pers. maxi par heure)  
Tout public à partir de 12 ans  
du 26.12 au 05.01 à la médiathèque

**{OO} REALITE VIRTUELLE**  
casque en libre accès

Chaussez le casque et les manettes de réalité virtuelle de la PS5 et partez à la découverte d'une expérience sensorielle étonnante : aventure, balade en canoë, jeux de rythme, ... 15 mn à couper le souffle !

Entrée libre  
Tout public à partir de 10 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte  
du 13 au 23.02 à la médiathèque

## SERVICES

### SECRETARIAT DE MAIRIE ET ÉLUS

SECRETARIAT DE MAIRIE  
Ouvert du lundi au vendredi  
9h / 12h - 14h / 17h  
05 65 46 70 09  
www.cassagnes-begonhes.fr  
mairie-cassagnes12@orange.fr  
Secrétaire de mairie : Aline Fuentes  
Adjoint administratif : Aurélie Bru

L'ÉQUIPE MUNICIPALE  
Michel Costes (maire)

Adjoints :  
Julien Fraysse (1<sup>er</sup> adjoint)  
François Gaultier de Kermoal (2<sup>e</sup> adjoint)  
Aurélie Drulhe (3<sup>e</sup> adjointe)

Hélène Blanc (4<sup>e</sup> adjointe)

Conseillers :  
Christophe Bousquet  
Vincent Bousquet  
Jean-Marc Canivenq  
Geneviève Costes  
Jérémy Cransac  
Patrick Frayssignes  
Éléonore Gayrard  
Claude Isnard  
Clarisse Lagarde  
Jimmy Soulié

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES PAYS SÉGALI  
05 65 69 27 43

### DÉCHETTERIE DE SALMIECH

05 65 46 01 62  
Horaires : mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h ; samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

### MÉDIATHÈQUE

05 65 74 71 01  
bibliotheque.cassagnes@gmail.com  
mediatheque-cassagnes-begonhes.c3rb.org  
Horaires :  
Mardi : 16h / 19h  
Mercredi : 9h30 / 12h30 et 14h30 / 17h30  
Vendredi : 9h30 / 12h30  
Samedi : 10h / 12h et 14h30 / 16h30  
3<sup>e</sup> lundi du mois (foire) : 10h / 12h

Conception et relecture : le borogve 12120 Cassagnes-Bégonhès



# LA FEUILLE

lettre d'information municipale **Cassagnes-Bégonhès**

Décembre 2023

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve de modifications)

DÉC.	MER. 6	VEN. 8	VEN. 8	VEN. 15			
	▲ Repas des aînés : déjeuner offert par la municipalité <i>salle des fêtes</i>	▲ Culture geek : exposition <i>médiathèque jusqu'au 28/02</i>	▲ Culture geek : conférence <i>pôle multiservices 20h30</i>	▲ Café, vin chaud et viennoiseries offerts Vente de livres d'occasion <i>au marché</i>			
DÉC.	SAM. 16	SAM. 16	SAM. 16	SAM. 16	DIM. 17	DIM. 17	
	▲ Marché de Noël <i>toute la journée</i>	▲ Portes ouvertes des pompiers <i>centre de secours 10h-12h</i>	▲ Père Noël <i>aérodrome 14h30</i>	▲ Boum et goûter <i>salle des fêtes 16h</i>	▲ Jeux de société, gaufres et lectures <i>salle des fêtes 10h-12h</i>	▲ Match LSA <i>stade de rugby 13h30</i>	
DÉC.	MER. 20	JEU. 21	MAR. 26	JANV.	DIM. 21	FÉV.	MAR. 13
	▲ Culture geek : atelier effets spéciaux <i>pôle multiservices 10h30 et 14h30</i>	▲ Club de lecture : <i>médiathèque 16h</i>	▲ Culture geek : jeux vidéos <i>médiathèque jusqu'au 05/01</i>		▲ Vœux du maire <i>salle des fêtes 11h30</i>		▲ Culture geek : réalité virtuelle <i>médiathèque jusqu'au 23/02</i>

## AGENTS TECHNIQUES

Suite au départ de Fabrice Recoules pour d'autres horizons professionnels, Damien Carcenac a intégré l'équipe technique communale depuis le 9 octobre dernier. Tous nos souhaits de réussite pour Fabrice que nous remercions chaleureusement, et bienvenue à Damien !



**CONCERTATION PUBLIQUE**

Les mardis matin et jeudis matin, un cahier destiné à recueillir vos avis sur les propositions des zones d'accélération sera accessible à la mairie.

La loi APER (Accélération de la production d'énergies renouvelables) du 10 mars 2023 fixe des objectifs visant au niveau national :

- dès 2030 à porter la part des énergies renouvelables à plus de 33% de la consommation ;
- en 2050 à couvrir 90% de cette consommation par des énergies décarbonées.

Pour atteindre ces deux objectifs, cette loi d'accélération vient s'appuyer sur les communes pour que celles-ci proposent des zones d'accélération préférentielles et prioritaires qui, une fois transmises au référent préfectoral, constitueront d'abord une proposition départementale avant de devenir régionale lorsque le comité régional de l'énergie aura pu agréger l'ensemble de ces zones.

Le comité régional de l'énergie sera alors en mesure, courant 2024, de donner un avis sur la suffisance de production d'énergie renouvelable par rapport à un objectif régional.

Par ailleurs, cette loi impose aux communes un calendrier très serré en leur demandant de faire leur proposition



de zones d'accélération au plus tard fin décembre 2023, alors qu'elles ont été informées courant octobre 2023. Elle impose également une procédure visant à prévoir une concertation avec ses habitants avant d'en délibérer en conseil municipal. Compte tenu de ce calendrier extrêmement serré, nous avons retenu la solution de vous en informer par cette lettre d'info ainsi que par le site internet de la commune sur lequel vous pourrez prendre connaissance de la déclinaison de cette loi en Aveyron. Notre proposition de zone d'accélération sera intégralement photovoltaïque. Elle inclura l'ensemble des propositions communales et celles des particuliers.

Pour la commune, notre proposition portera sur les 10ha de l'aérodrome ainsi que sur les toits de la halle, du futur quillodrome et de la nouvelle tribune du terrain de rugby.

Les particuliers, particulièrement ceux dont le toit des immeubles bénéficie d'un ensoleillement favorable à l'installation de panneaux photovoltaïques, sont d'ores et déjà invités à se renseigner auprès de la mairie pour pouvoir faire remonter leurs souhaits avant le 15 décembre.

Cette loi nous conforte dans notre choix d'implantation de photovoltaïque car elle concilie parfaitement les intérêts de la commune et les objectifs régionaux dont le niveau doit être suffisant afin d'atteindre 90% de la consommation énergétique en énergies renouvelables au niveau national en 2050.

**AMÉNAGEMENT DU VILLAGE**



La liaison entre le parking de l'avenue Henri-Esorbiac, au niveau bas, et la salle des fêtes et la bibliothèque au niveau haut est en service.

Un nouvel escalier relie ces différents espaces et en facilite l'accès. Nous remercions le département de l'Aveyron pour son aide financière sur ce projet.

En ce qui concerne les travaux de la traversée du village, ils arrivent à leur terme. Les dernières finitions se feront à la fin de l'hiver, selon la météo.

**RENCONTRE PARTICIPATIVE ADOS**

Le samedi 18 novembre a eu lieu la première rencontre participative entre les jeunes de 10 à 22 ans, Lisa directrice de l'ACM Les Enfants sauvages, Adeline responsable de la médiathèque et Aurélie élue chargée de la commission affaires scolaires et actions sociales.

Ce premier temps d'échange avait pour objectif d'aller à la rencontre des jeunes pour recueillir leurs attentes et leurs idées, dans le but de mettre en place des activités répondant à leurs envies et de présenter aux nouveaux venus les projets déjà en cours.

À l'avenir, Lisa participera au montage et à la mise en œuvre d'actions dédiées aux jeunes. Elle pourra encadrer certaines de ces activités, notamment pendant les vacances scolaires et certains mercredis.

Les jeunes ont fait part de leurs envies de partager des moments conviviaux (sorties ski, canoë, escape game, karting...) et aussi de participer à la vie et à l'animation de la commune.

Cette rencontre a aussi été l'occasion



de faire le point sur le fonctionnement de la salle des jeunes. Il a été rappelé à tous les utilisateurs qu'ils devaient avoir rempli le formulaire d'inscription conformément aux obligations d'assurances et dans le respect du règlement intérieur. Cette salle est actuellement en autogestion.

Une prochaine rencontre est prévue la première semaine des vacances de Noël afin d'organiser les activités pour

le début de l'année 2024. Ces temps d'échange sont ouverts à l'ensemble des jeunes de 10 à 22 ans qui veulent s'investir et participer à des moments de convivialité. Un groupe WhatsApp a été créé pour communiquer simplement et rapidement. Si certains jeunes veulent s'y ajouter, ils peuvent en faire la demande auprès d'Aurélie (06 83 82 98 25).

**OPÉRATION « CHÉQUIER RÉDUC' CASSAGNOL »**



À l'occasion des fêtes de fin d'année et afin d'épauler les commerçants et entreprises de la commune, la collectivité a souhaité mettre en place un chéquier réduction.

Destiné à la population cassagnole, ce chéquier est composé de réductions (en euros, pourcentage ou avoir) proposées par les commerçants.

Cette opération a pour objectif de promouvoir le commerce de proximité et les professionnels du village. C'est une façon de les soutenir en cette période de fêtes.

**LA FIBRE**

Afin d'assurer le bon déroulement du déploiement de la fibre et son bon fonctionnement, un entretien à proximité des lignes est nécessaire. Les frottements sur les câbles ainsi que

les chutes de branches sont une cause importante de dysfonctionnement et sont susceptibles d'interrompre les services de télécommunications. L'élagage des plantations sur l'em-

prise ou en surplomb du domaine public, à proximité des lignes de communication aériennes est une obligation légale à la charge du propriétaire, du fermier ou de leurs représentants.

**ASSAINISSEMENT**

La facturation du service assainissement est partie le 14 novembre 2023. Suite à un changement de logiciel et à une mise à jour, la redevance assainissement a été facturée de septembre

2021 jusqu'à juin 2023. Certains montants étant élevés par rapport aux années antérieures, nous avons prolongé le délai de paiement, qui est donc de deux mois au lieu d'un mois.

Nous nous excusons pour ce désagrément. À compter de 2024, la facturation se fera au relevé de l'année A-1, de juin à juin.